

Les signes graphiques dans les conversations internet

Andrea Palma

Les conversations Internet existent depuis plusieurs années et au sens strict ce ne sont pas des conversations mais ce que je appellerai des *lecturations*:

"*Entretien familial : **lier une conversation avec quelqu'un***". Le terme "*conversation*" ¹ est défini par le Nouveau Petit Larousse. La notion de familiarité est très pertinente dans les "conversations" Internet qui sont un transcrite de l'oral, car cette notion fait appel à un niveau de discours plutôt informel. Mais le mot **entretien** et le fait de **lier une conversation** renvoient immédiatement à la notion de parler et d'écouter. Autrement dit une conversation serait une liaison de paroles à travers l'oral. Ce qui n'est pas le cas dans Internet, où le processus est strictement d'écriture et de lecture, du moins dans les *tchatches*, où il n'y a pas de voix. Donc une **lecturation**, est un échange familial, une transcription de l'oral lié par un processus de lecture et d'écriture.

La question est de savoir comment s'articule notre manière de communiquer lorsque nous sommes confrontés au fait d'écrire plutôt que de parler, tout en gardant des caractéristiques de l'oral comme le sont les interpellations, les repérages et la spontanéité propre du tour de paroles mais en les appliquant à l'écriture.

La spontanéité est présente, mais dans ce cas la démarche est différente à l'oral. La parole dite devient un mot écrit, et cela a sans doute une influence sur la façon dont les participants se comportent face à l'écrit. Concrètement une *lecturation* est un hybride entre l'oral et l'écrit médié par l'écran. Les interlocuteurs sont des "utilisateurs" attirés par ce type de communication proche des jeux de rôles et par son articulation des tours de paroles transcrites.

Ce jeu a une structure de rébus. Le texte alphabétique s'entremêle de signes graphiques appelés "sourires", le plus souvent positionnés en fin de phrase. Les

interpellations se manifestent de plusieurs façons, parmi lesquelles les signes graphiques qui transcrivent le gestuel et sont inséparables de leur contexte.

On peut donc d'ores et déjà établir une catégorisation des signes graphiques dans les conversations Internet, découpée en trois classes de signes selon leurs fonctions:

1. **Les repérages**, signes qui fonctionnent comme des codes de repérages basés sur les signes de ponctuation (parenthèse fermée, parenthèse ouverte) marquant les débuts et fins de phrases, les changements de sujet de conversations, etc.
2. En opposition aux signes de repérages, on trouve **les signes éphémères** qui par leur signifiant iconique accentuent la structure de rébus des *lecturations*, provenant ou non de codes déjà existant.
3. **Les interpellations**, signes fonctionnant uniquement en tant que telles, sont des hybrides du système de ponctuation et de l'iconique. Cependant elles peuvent marquer également des changements de sujet de conversation. Le signifié sera alors lié à la représentation gestuelle, induisant une transcription des gestes d'interpellation.

Repérages	Signes éphémères	Interpellations
:)	∪	: D
: (//	!!!!

Mon corpus d'analyse est formé de 300 heures d'enregistrements de *lecturations* chiliennes dont la capacité maximale est de vingt cinq interlocuteurs. Les

¹ Nouveau Petit Larousse 1968 n. 251

échanges ont été enregistrés à différents horaires, du mois de décembre 1999 au mois d'Avril 2000.

Les signes éphémères:

Une des particularités des signes éphémères est qu'ils ne peuvent jamais être interprétés en tant que ponctuation et qu'ils ne sont compris que par leur iconographie, contrairement aux signes de repérage. Une autre de leur particularités est leur fonction dans l'énoncé qui varié selon le contexte, et leur fonction injonctive.

On peut ainsi le constater dans cet extrait du exemple 2:

13. <DIEGO> **vamos a tomar!** _/_/
 <DIEGO> on va boire! _/_/
14. <DIEGO> **saquen los copetes guardaos.**
 <DIEGO> sortez les bouteilles.
13. <rapido> **ya po** _/_/
 <rapide> allez _/_/

Le même signe éphémère est utilisé dans l'intervention n°13 et n°15. Dans le premier cas le signe suit la fin de phrase déjà fermée par un signe exclamatif, dont le verre est purement illustration; dans le deuxième cas, par contre, le signe remplace le verbe boire, dans un énoncé de type: **ouais buvons**. Par conséquence, le signe devient indissociable de son contexte, accentuant la structure de rébus des *lecturations*.

Il existe plusieurs exemples de ce type, mais ce qui semble important est qu'ils sont utilisés avec un sens précis et facilement reconnaissable. Du moins ils le sont pour un groupe d'intervenants qui partagent ces codes au delà de l'Internet.

Exemple 5, 6 janvier 2000:

1. <Ariel> **ASI QUE TANTO CON LOS QUE SE QUEDARON EN CHILE**
 <Ariel> QU'EST CE QU'IL Y A AVEC CEUX QUI SONT RESTE AU CHILI
2. <consuelo> **de afuera todo es color de rosas**
 <consuelo> du dehors tout est couleur de roses

3. <Penquista> en fin...
<Penquista> enfin...
4. <silvana> JIJIJI SE VA EL PENQUISTA
<silvana> HIHIHI LE PENQUISTA S'EN VA
5. <Penquista> consuelo...has estado // afuera?
<Penquista> consuelo...tu as vécu // dehors?

Dans cet extrait de *lecturation* chilienne la **similitude** s'écrit // . Dans l'ouvrage *Avant propos pour une écriture universelle, l'égalité*² est représentée par le symbole mathématique = et le mot **même**³ est représenté par || . Ce type de signes éphémère a donc, un signifié rapportant l'utilisateur à un autre code, déjà existant, et ne sont donc pas particuliers de l'Internet. La correspondance graphique (représentation par des lignes parallèles) que l'on trouve entre les signes // , = ou || nous rapportent aux signifiés tels que similitude, égalité ou même, et peut se prétendre proche de l'universalité.

On peut ainsi constater que le problème de la représentation des signes icônes utilisés aujourd'hui en Internet ne sont pas forcément des nouveautés. Comme le prouve la citation suivante:

*"On trouve, grâce à Dolet (1540), imprimeur lyonnais cher à Clément Marot, mais aussi à Rabelais, tout un ensemble de signes qui rappelle l'arsenal dont nous nous servons aujourd'hui : la virgule, le point, les deux-points, les parenthèses, le point d'exclamation et le point d'interrogation (lui-même emploie les alinéas, le §, le Vs, les lunes, les soleils, les pieds de mouche, la croix (+), l'astérisque, le losange, la petite main - qu'on retrouve aujourd'hui dans les logiciels d'informatique - et autres signes savants)"*⁴.

Les signes éphémères sont donc divisés en deux groupes:

² Jean Effel, *Avant-projet pour une écriture universelle*, texte de présentation de Michel Lejeune et Louis Bazin, 1998, p.18

³ ibis, p. 21

⁴ Jacques Drillon, *Traité de la ponctuation française*, "Histoire, idées, histoire des idées", Ed., tel

a) Certains (comme le _ /) sont des signes iconiques dont la compréhension dépend de l'habileté du créateur du signe, de celle du lecteur, et de facteurs contextuels. Liés au problème de représentation, ces signes sont subordonnés à l'interprétation que le co-énonciateur leur donne.

b) D'autres signes éphémères (comme le //), sont compris parce qu'ils proviennent d'un autre système de code connu du lecteur. Ils appuieraient les hypothèses du livre *Avant propos d'une écriture universelle: "Le succès mondial d'une écriture d'idées qui a sa syntaxe propre, à savoir l'écriture mathématique (où cette syntaxe consiste, partie en conventions de position, partie en signes additifs de relations), permet de trouver une issue"*⁵.

La problématique d'une langue mondial revient à la mode, ce qui était complètement prévisible dans la situation actuelle où le débat international esdt centré sur les problèmes de la mondialisation versus les accentuations des cultures régionales. Cependant cet intérêt n'est pas né avec la mondialisation, il existait auparavant. Prenons l'ouvrage de Jean Effel écrit en 1968, *Avant-projet pour une écriture universelle*.

"1. L'intercommunication, de groupe linguistique à groupe linguistique, a pour condition :

Soit (a) l'acquisition par chaque individu d'une ou plusieurs langues étrangères ;

Soit (b) la connaissance d'une langue artificielle internationale, universellement accepté et enseignée ;

Soit (c) la connaissance d'une écriture idéographique, universellement accepté et enseignée.

*Les solutions **a** et **b** se heurtent, de façon diverses, à des difficultés politiques (**a** et **b** : nationalismes linguistiques) et proprement linguistiques (**b** : insuccès relatif des tentatives de construction de **langues** internationales artificielles). Les solutions **b** et **c** se heurtent, d'autre part, à des difficultés qu'on pourrait appeler tels d'organisation [...] La solution **c** a, sur les deux autres, le désavantage relatif d'être*

*un système de communication uniquement **écrit, visuel**, et de ne pas se prêter au dialogue oral. Mais cette limitation du champs d'application (de moins en moins grave dans un monde où la civilisation écrite et visuelle tient de plus en plus de place) a pour contrepartie, dans ces limites, une facilité considérable d'emploi*⁶.

Si l'on considère les sourires comme un système de codage basé sur la ponctuation et les graphismes, il pourrait en l'occurrence être considéré dans la catégorie **c** exposé auparavant. Leur limitation serait liée au support utilisé, ce qui induit une limitation économique. Seuls ceux qui ont accès à un ordinateur connecté font partie des utilisateurs des sourires dans sa communication «*médiée*».

D'autre part il dispose d'un nombre de signes dont l'articulation ne permet pas encore une simplification telle qu'on puisse exprimer par exemple, en vingt quatre signes un flux continu d'écriture. Les sourires sont, jusqu'à présent, un élargissement du système de ponctuation à la représentation graphique, ce système de codage utilisé seulement des traces typographiques faits à partir du clavier d'ordinateur, incorporant de temps en temps lettres et chiffres. Malgré cela ils sont loin d'avoir les caractéristiques d'une langue à part entière comme le brai qui n'est pas non plus oral mais écrit et tactile.

⁵ Jean Effel, *Avant-projet pour une écriture universelle*, texte de présentation de Michel Lejeune et Louis Bazin, 1968, p.11

⁶ Jean Effel, *Avant-projet pour une écriture universelle*, texte de présentation de Michel Lejeune et